

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Nord

**Décision n° 588 du 13 janvier 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2101016S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2021 :

Effroy	Frédéric	NIGEND : 132 675
---------------	----------	------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Lamourette	François	NIGEND : 238 560
Hien	Arnaud	NIGEND : 199 555

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Briois	Benoni	NIGEND : 331 722
---------------	--------	------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz*